



SAINT-CLÉMENT
SUR-DURANCE

Commune de Saint Clément Sur Durance
Arrondissement de Briançon

DELIBERATION N°2023-D-023
DU CONSEIL MUNICIPAL



Hautes-Alpes
le département

NOMBRE DE CONSEILLERS : 11
EN EXERCICE : 11
VOTANTS : 10
PRESENTS : 9
ABSENTS : 2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-210501342-20230721-2023d023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/07/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 21 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CLEMENT SUR DURANCE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BERARD Jean-Louis, Maire.

Etaient présents : Renaud BLANC, Geneviève MAURE, Roland BERNAUDON, Patrick DELAVACHERIE, Bruno JILBERT, Anne DELCROIX, Aurélie CHICO, Paul Emile LARDY

Etaient absents : Raphaël LAURES, Geneviève GRANET (a donné procuration à JL BERARD)

Date de la convocation : 07/07/2023

Secrétaire de séance : Bruno JILBERT

OBJET : demande de subvention au département des Hautes alpes
Enveloppe complémentaire Travaux de Voirie communale 2023

Monsieur Le Maire propose de solliciter le département afin d'obtenir une aide financière pour des travaux de réfection de voirie sur l'enveloppe complémentaire consacrée à des travaux ponctuels inhérents à l'installation de la fibre pour l'année 2023.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

POUR 10

CONTRE 0

ABSTENTION 0

DECIDE de solliciter le département afin d'obtenir une aide financière de 5 000 € sur une enveloppe de voirie communale consacrée à des travaux ponctuels inhérents à l'installation de la fibre.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tout document afférent à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire

Jean Louis BERARD

